CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E119166** **VALABLE JUSQU'AU** **15/06/2027**

ÉDITÉ LE 11/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2009

Raison sociale : DEFI BOIS CONSTRUCTION

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 13/05/2024

Capital : 10 000

ZI DE CHANLAT
42510 BALBIGNY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE 512 571 886 R.C.S

Siret : 512 571 886 00039

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 23388

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 142137054 W 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 142137054 W 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 04 77 26 38 43 **Fax :** 04 77 26 38 43

Portable : 06 50 03 02 01

Responsabilité légale :
DAUBARD JULIEN GÉRANT

Site Internet : http://defi-bois-construction.fr

E-mail : defiboisconstruction@live.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 049 007 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	6	28/03/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/05/2026 12:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E119166** **VALABLE JUSQU'AU** **15/06/2027**

ÉDITÉ LE **11/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2009
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 13/05/2024
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE 512 571 886 R.C.S

Siret : **512 571 886 00039**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 23388

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 142137054 W 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 142137054 W 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **DEFI BOIS CONSTRUCTION**

ZI DE CHANLAT
42510 BALBIGNY

Téléphone : 04 77 26 38 43 **Fax :** 04 77 26 38 43
Portable : 06 50 03 02 01

Site Internet : http://defi-bois-construction.fr
E-mail : defiboisconstruction@live.fr

Responsabilité légale :
DAUBARD JULIEN GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	28/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	28/03/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	28/03/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	26/03/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	28/03/2023
o Isolation des combles perdus	28/03/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/05/2026 12:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.